

table et à stigmatiser l'aveuglement des Lacédémoniens, en oubliant que rien dans le passé spartiate ne permettait aux contemporains d'anticiper la défaite. A. Meeus (« Confusing Aim and Result ? Hindsight and the Desintegration of Alexander the Great's Empire », p. 113-147) s'appuie sur le témoignage des sources pour affirmer de manière convaincante que notre vision de la dislocation de l'Empire d'Alexandre est souvent déformée par le présupposé qu'un si grand empire ne pouvait pas survivre et l'idée que les Diadoques avaient des ambitions séparatistes, alors qu'en fait aucun d'entre eux ne réussit à s'imposer comme unique successeur d'Alexandre. Avec le chapitre 7 commence l'histoire romaine : F. K. Maier (« How to Avoid Being a Backward-looking Prophet – Counterfactuals in Polybius », p. 149-170) cherche, à ébranler le postulat, déjà remis en question par d'autres travaux ces dernières décennies, qui veut que, pour Polybe, la domination de Rome était prévisible et même prédestinée, par l'analyse de nombreux passages où l'historien introduit la contingence dans son œuvre. Dans le chapitre 8, A. Powell (« Anticipating Octavian's Failure: from Tauromenium to the Death of Cleopatra », p. 171-191) insiste quant à lui sur l'importance de considérer l'histoire d'un point de vue aussi bien prospectif que rétrospectif et en veut pour exemples aussi bien l'histoire du jeune Octavien (sur le succès duquel personne ne devait parier après Tauromenium en 39), et que l'épisode du suicide de Cléopâtre (dont il suggère de façon stimulante qu'il fut sans doute, contrairement à ce que l'on croit communément depuis l'Antiquité, programmé par Octave, désireux de faire disparaître la reine d'Égypte et son fils, indésirables représentants d'un césarisme hellénistique). Dans le dernier chapitre, K. Low (« *Memoriae eximere*: AD 41 and the Survival of Republicanism under the Principate », p. 201-221) passe en revue les faits qui suivirent l'assassinat de Caligula en 41 et les sources qui les rapportent pour conclure que la restauration de la République fut alors une éventualité bien réelle, mais que cette tentative avortée a été occultée par les sources (à l'exception de la plus proche des faits, Flavius Josèphe) ainsi que par les historiens modernes, aveuglés par l'impression de continuité donnée par le principat. Ce n'était pas *a priori* une tâche facile de repérer de la « *virtual history* » dans l'historiographie antique, généralement subordonnée à des desseins idéologiques ou moraux : à cet égard, l'ouvrage est une réussite et on ne peut que regretter que l'historiographie romaine n'ait pas été plus amplement sondée. Et il sera pour ses lecteurs d'un grand profit méthodologique car il met à mal les préjugés rationalisants avec lesquels nous envisageons souvent à notre insu le passé gréco-romain. Les contributeurs ont eu en outre l'habileté d'envisager les textes d'un double point de vue, historique et littéraire, démarche à notre sens rendue indispensable par la nature du matériau envisagé. Et comme chaque chapitre est bien documenté et assorti d'une bibliographie à jour, nous ne pouvons que vivement en recommander la lecture aux spécialistes de l'histoire et de l'historiographie antiques.

Agnès MOLINIER ARBO

Antoine HERMARY & Gocha R. TSETSKHLADZE (Ed.), *From the Pillars of Hercules to the Footsteps of the Argonauts*. Louvain-Paris-Walpole (MA), Peeters, 2012. 1 vol., xx-384 p., nombr. ill. (COLLOQUIA ANTICA, 4). Prix : 78 €. ISBN 978-90-429-2432-1.

Le livre édité par Antoine Hermary et par Gocha R. Tsetskhladze ne nous fait pas voyager dans le monde héroïque depuis les Colonnes d'Héraclès jusqu'en Colchide, comme son intitulé pourrait le faire croire, mais nous invite à un parcours synthétisant une série de recherches archéologiques centrées sur le sud grec et celtique de la France (Provence et Languedoc) et sur la mer Noire, avec une étape intermédiaire en Étrurie. Ce regroupement de résultats produits par deux équipes françaises, le centre Camille Jullian d'Aix-en-Provence et le centre de Montpellier-Lattes, et par leurs collègues travaillant dans les pays riverains de la mer Noire, entend honorer Jean-Paul Morel, dont le vaste champ d'activités porte précisément sur l'archéologie ancienne de ces deux régions. Cet hommage nous vaut des contributions de qualité, enrichies de graphiques et d'illustrations et accompagnées d'une riche bibliographie, avec, en fin de volume, un index général des noms et notions. La première partie est consacrée à la Provence et au Languedoc, la seconde, à une incursion en Étrurie et aux pays riverains de la Mer Noire. Le premier chapitre, traitant des relations entre Grecs et indigènes dans le sud de la Gaule (Marseille et sa région) s'interroge sur le degré d'acculturation de ces derniers. Michel Bats y évoque les moyens et les lieux de rencontres (amicales ou hostiles) et délimite, à partir des renseignements fournis par la poterie et la sculpture, les transformations culturelles des populations locales, particulièrement en ce qui concerne les pratiques alimentaires, les rites funéraires et les affirmations identitaires. Dans le deuxième chapitre, Sophie Collin Bouffier et Dominique Garcia consacrent une nouvelle synthèse, fondée sur les sources textuelles et archéologiques, aux peuples du sud-est de la Gaule, en inscrivant celle-ci dans une perspective anthropologique : sont ainsi passés en revue les Celtes et les Galates, les Liguriens, les Segobriges, les Salyens et les Celto-Liguriens. Le troisième chapitre nous livre une analyse démographique des populations préromaines dans la colonie grecque de Marseille. Comme le souligne son auteur, Delphine Isoardi, le lien entre les données archéologiques et les fluctuations de la population n'est pas facile à établir pour l'âge du Fer ; c'est pourquoi l'exposé accorde une place essentielle à la méthodologie utilisée et utilisable afin de parvenir à des conclusions satisfaisantes. Le quatrième chapitre, rédigé par Adolfo J. Domínguez, revient sur la période la plus ancienne de l'histoire marseillaise, que les données archéologiques contribuent à éclairer. Il démontre que la fondation de la cité a eu lieu vers 600 av. J.-C., que Marseille a connu deux vagues de migrants, qui ont chacune présenté leur « mythe d'origine », et qu'il est permis aujourd'hui de retracer une histoire cohérente de la cité depuis son intégration dans l'entreprise coloniale de Phocée jusqu'à son indépendance complète à l'égard de cette dernière. Henri Tréziny consacre le cinquième chapitre à la topographie et à l'urbanisme de l'antique Massalia. Dans le sixième chapitre, Antoine Hermary s'interroge sur l'identité de Lacydon, personnage, assurément non grec, figurant sur des monnaies antérieures au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., et qui est aussi, selon les témoignages de Pomponius Mela et de Denys le Périégète, le nom du port de Marseille. Le septième chapitre, rédigé par Loup Bernard, envisage les guerres qui opposèrent les Marseillais aux autochtones pendant les trois derniers siècles de l'indépendance de la cité en adoptant le point de vue des Celtes, très souvent occulté dans les études antérieures sur le sujet. Il semble que ceux-ci aient peu à peu accentué leur pression sur le territoire et acculé les Marseillais à demander l'aide des Romains. Les huitième et neuvième chapitres sont consacrés à la présence grecque en Languedoc.

Thierry Janin et Michel Py font le point sur les contacts entre Grecs et Celtes en Languedoc, qui sont moins marqués qu'on ne l'a cru par la fondation et le développement de Massalia (à travers ses colonies d'Agde et de Rhodanousia). Les populations indigènes occupant le littoral méditerranéen entre le Rhône et les Pyrénées ont importé des produits grecs avant le VI<sup>e</sup> siècle et ont eu de multiples partenaires commerciaux : Phéniciens, Étrusques, Ibères et Grecs d'Emporion et de Marseille ; de même, l'acculturation des autochtones a été limitée et tardive. Pour sa part, Daniela Ugolini, s'appuyant sur les données fournies par des fouilles à Agde, Béziers et dans des sites complémentaires du Languedoc occidental, élabore dans le neuvième chapitre les critères qui sont « traceurs d'hellénisme » dans la civilisation matérielle. Le dixième chapitre introduit l'Étrurie dans l'espace couvert par le volume : David Ridgway s'intéresse au récit, peu attesté dans la littérature antique, qui attribue à un exilé corinthien, Démarate, l'hellénisation des Étrusques et qui fait de celui-ci le père de Tarquin l'Ancien. Il démontre que, selon les données archéologiques, l'Étrurie disposait de raffinements qui n'étaient pas d'origine grecque, contrairement à ce qu'affirme le mythe créé par les Romains pour occulter leur dette culturelle à l'égard de leur puissante voisine. Dans le onzième chapitre, feu Petre Alexandrescu formule plusieurs remarques sur l'urbanisme mis en œuvre dans la colonie d'Istros (dans le delta du Danube), en particulier sur l'orientation de deux temples, dont les soubassements ont été dégagés, orientation qui atteste une organisation ancienne de l'espace civil et funéraire par les colons. Le douzième chapitre analyse le décor d'une hydrie conservée à Prague dans la collection du professeur Antonin Salač (Inv. N° 60), où Jan Bouzek distingue une femme debout tenant une épée de la main droite et un personnage couché, dont on ne peut déterminer à coup sûr s'il s'agit d'un homme ou d'une femme, d'un vivant ou d'un défunt ; la scène pourrait représenter Clytemnestre face à Cassandre assassinée. Le treizième chapitre, rédigé par Antoine Hermary, constitue une synthèse des découvertes anciennes et récentes de céramiques à figures rouges à Apollonia du Pont (aujourd'hui Sozopol) : il fournit une typologie des vases et décrit les scènes qui y sont présentées et qui sont en rapport avec l'usage pour lequel les ustensiles étaient destinés. Dans le quatorzième chapitre, Pierre Dupont et Vasilica Lungu reviennent sur la question des ateliers d'où proviennent les coupes ioniennes trouvées dans l'aire géographique de la Mer Noire. Disposant d'échantillons plus nombreux (plus de 19) que ceux qui avaient servi de fondement à la synthèse précédente, ils confirment le rôle important de Milet et le caractère problématique du rayonnement attribué à Samos et situent en Propontide un troisième centre, auparavant non identifié, dans lequel ils voient un comptoir dépendant de Milet. Ils fournissent à la fin de leur texte un inventaire des échantillons analysés tel qu'il se présentait le 15 juin 2009 et treize illustrations. Le quinzième chapitre, rédigé par Alexandru Avram, contient un nouveau catalogue d'habitants des cités grecques et indigènes, qui sont originaires du nord et de l'est de la Mer Noire, fournissant ainsi des informations sur la mobilité des personnes provenant des cités pontiques au cours d'une période allant jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Le seizième article prolonge l'étude consacrée en 2007 par Gocha Tsetskhladze aux difficultés de datation des premiers exemplaires de la poterie grecque orientale, retrouvés dans les régions du nord de la Mer Noire, et aux conclusions trop hâtives qui en ont été tirées à propos de la colonisation grecque et des relations commerciales qui s'en sont suivies. Des tables récapitu-

tulatives présentent judicieusement les artefacts, pour lesquels elles fournissent le site, la région, la typologie, la date et la bibliographie y afférent. Les dix-neuf contributions de cet ouvrage imposant rassemblent de la sorte les renseignements fournis par les fouilles les plus récentes, dont elles interprètent les données en les croisant avec les sources littéraires et historiques. Ce faisant, elles ouvrent de nouvelles perspectives sur les relations entre les colons grecs et les populations indigènes, ces dernières n'ayant pas été aussi hellénisées qu'on le croyait auparavant. C'est pourquoi on souhaite à ce volume un succès qu'il mérite amplement. Monique MUND-DOPCHIE

Annie ALLÉLY, *La déclaration d'hostis sous la République romaine*. Bordeaux, Ausonius, 2013. 1 vol., 320 p. (SCRIPTA ANTIQUA, 47). Prix : 25 €. ISBN 978-2-35613-076-1.

Le présent ouvrage, issu de la thèse d'habilitation d'Annie Allély, aborde une procédure souvent utilisée sous la République romaine et cependant peu étudiée jusqu'à présent : la déclaration d'*hostis*. Votée par le Sénat, cette mesure consistait à déclarer ennemi(s) public(s) un ou plusieurs individu(s) ayant la citoyenneté romaine et considéré(s) par l'autorité en place comme un danger pour cette dernière ; il s'agit notamment de personnages « qui avaient osé prendre les armes contre l'État » (p. 39). Après avoir passé en revue différentes formes de déclarations qui pourraient être considérées comme des « antécédents de la déclaration d'*hostis* » (p. 15), A. Allély s'intéresse au premier cas d'utilisation de cette mesure, en 88 av. J.-C., par Sylla, qui l'aurait inventée « pour donner un fondement légal à sa marche sur Rome » (p. 22). Cette procédure nouvellement instaurée retirait aux *hostes* déclarés le droit de faire appel, la *prouocatio ad populum*, et la possibilité d'être sauvés par le *ueto* des tribuns de la plèbe. Or, selon la tradition littéraire romaine, représentée notamment par Tite-Live, il s'agissait là de dispositions fondamentales de la République romaine, dont le but était la protection « de la liberté du citoyen qui était ainsi à l'abri d'une utilisation arbitraire de l'*imperium* consulaire » (p. 22). Pour A. Allély, une mesure d'exception telle que la déclaration d'*hostis* rappelait aux Romains les dispositions qui avaient cours avant l'instauration de la République ou pendant les premières années de cette dernière. En d'autres termes, « les *optimates* avaient fait un retour au passé » (p. 22). Dans les trois premiers chapitres de l'ouvrage, l'auteur dresse un panorama des déclarations d'*hostis* dont nous avons connaissance, de celle de 88 à celles du second triumvirat, en passant par le cas très particulier de L. Sergius Catilina. Loin de se limiter à un catalogue de procédures, A. Allély décrit très précisément les circonstances de chaque déclaration ; d'autre part, au moyen de deux tableaux figurant dans la conclusion du livre (p. 150-151), elle souligne que cette procédure pouvait être utilisée soit de concert avec le *senatus consultum ultimum*, soit indépendamment de ce dernier. Ainsi, les *hostes* mentionnés, leurs moyens militaires, leurs griefs et les circonstances de leur condamnation variaient considérablement. Aussi peut-on affirmer que nombre d'hommes politiques romains firent preuve d'un réel opportunisme lors de l'usage de cette procédure. Dans le quatrième chapitre, A. Allély tente de se placer du côté des *hostes*, en envisageant les conséquences d'une déclaration d'*hostis*, la réponse qu'ils pouvaient lui apporter, et les possibilités éventuelles d'abrogation de